

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2024

---

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AS588

présenté par

M. Monnet, Mme Lebon et les membres du groupe Gauche Démocrate et Républicaine

-----

### ARTICLE 9

Supprimer l'alinéa 17.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer le plafonnement de la contribution due par les entreprises du médicament.